

## Actualités économiques et financières

### ► Les Banques centrales actent le reflux de l'inflation mais maintiennent des taux élevés à court terme

Les Banques centrales ont maintenu leurs taux d'intérêt directeurs à des niveaux élevés en janvier 2024. Cette décision s'inscrit dans un contexte de poursuite du reflux de l'inflation, qui a atterri à 2,8 % dans la zone euro en janvier et a terminé l'année 2023 à 3,4 % aux États-Unis. **Si les Banques centrales anticipent de baisser les taux directeurs en 2024, elles excluent cependant toute baisse rapide au premier trimestre.**

**Le renchérissement du coût du crédit, conséquence de la hausse des taux d'intérêt au cours de l'année dernière, a continué d'affecter la croissance dans la zone euro.** Le PIB s'est stabilisé au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023 dans la zone euro et en France alors qu'il a légèrement baissé en Allemagne. Au contraire, il a progressé en Italie et en Espagne. Les écarts de croissance s'expliquent en partie par des différences de structure productive, l'industrie allemande continuant d'être pénalisée par les prix de l'énergie alors que l'Espagne bénéficie du dynamisme de son tourisme. Au total, la croissance de la zone euro a quasiment stagné en 2023 (+ 0,5 %). La croissance française a été un peu moins déprimée avec une croissance annuelle de 0,9 %.

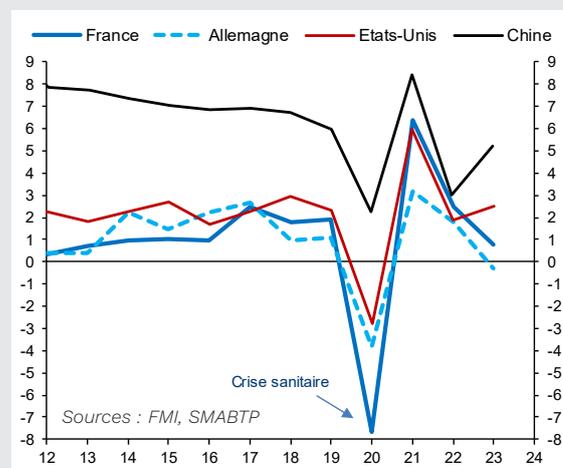
**Aux États-Unis, la hausse de la croissance a encore surpris** avec une progression de 0,8 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023 (par rapport au trimestre précédent). Elle atteint 2,5 % en moyenne annuelle en 2023, et ce malgré le resserrement concomitant de la politique monétaire. Contrairement aux européens, les ménages américains ont puisé dans le stock d'épargne hérité de la crise sanitaire et les entreprises ont bénéficié aux États-Unis d'une trésorerie plus garnie. Le tout a également été alimenté par une politique budgétaire plus dispendieuse outre-Atlantique. **En Chine, le rebond de la croissance à 5,2 % s'explique principalement par la levée des restrictions sanitaires l'année dernière. Mais ce rebond masque la poursuite de la crise immobilière dans ce pays et le manque de confiance des agents dans l'économie.**

### ► Dégradation du climat social en amont des élections européennes

L'année a débuté avec d'importantes manifestations d'agriculteurs dans plusieurs pays de l'Union européenne. Ce fut notamment le cas en France où ces derniers ont dénoncé leur situation financière ainsi que les nouvelles réglementations environnementales. L'ambitieux programme de mesures écologiques porté par l'Union européenne (« Pacte Vert pour l'Europe ») se heurte à la dégradation de l'environnement économique. Dans ce contexte, le maintien de politiques monétaires restrictives pour lutter contre l'inflation réduit la marge de manœuvre budgétaire des États et donc leur capacité à rendre acceptable la transition climatique. **Cette montée du mécontentement social pourrait bénéficier aux partis eurosceptiques à quatre mois des prochaines élections européennes.**

**Au niveau mondial, 2024 sera une année électorale avec d'importants scrutins** notamment aux États-Unis et en Inde. Les primaires américaines ont débuté mais ne devraient pas apporter de grande surprise sur le nom des futurs candidats républicain et démocrate. ■

Taux de croissance annuel du PIB (moyenne annuelle en %)



En 2023, le taux de croissance de la France (+ 0,9 %) a été nettement inférieur à celui des États-Unis mais néanmoins supérieur à celui de l'Allemagne.

## Éclairage

# Hausse spectaculaire des prix du riz : vers une crise alimentaire mondiale ?

Le riz, aliment de base pour plus de la moitié de la population mondiale, est la céréale la plus consommée devant le blé et le maïs. Environ 90 % de sa production et de sa consommation se situent en Asie, la Chine et l'Inde cumulant à elles seules 50 % de la production mondiale. Contrairement à d'autres cultures, tels que la canne à sucre ou le maïs, le riz est moins globalisé et repose davantage sur des marchés locaux.

**En 2023, le prix du riz a franchi des seuils historiques, atteignant près de 650 dollars la tonne** pour les variétés vietnamiennes et thaïlandaises, un record inégalé depuis la crise alimentaire de 2008. Cette escalade des prix résulte de décisions politiques majeures de l'Inde et de récoltes décevantes dans les principaux pays producteurs. Depuis 2022, face à l'augmentation globale du prix des céréales, en partie entretenue par une hausse significative du coût des engrais, l'Inde, sous la direction du Premier ministre Narendra Modi, a imposé des restrictions à l'exportation de riz. Ceci a permis de constituer des réserves nationales et de limiter la flambée des prix locaux. **Ces mesures touchant environ 80 % des exportations indiennes ont provoqué une onde de choc chez les pays importateurs**, et ce d'autant que l'Inde représente plus de 40 % des exportations mondiales de riz.

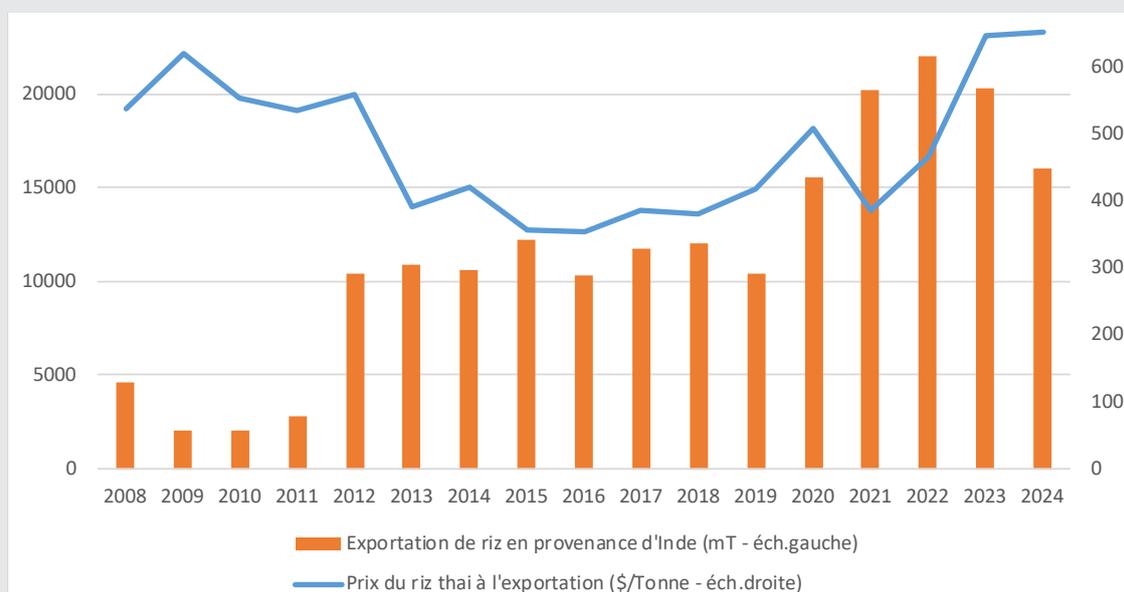
L'impact de cette politique est exacerbé par des récoltes moins abondantes dans plusieurs pays exportateurs. Le gouvernement thaïlandais, deuxième exportateur mondial, prévoit une diminution de près de 6 % de sa production pour 2023/2024 en raison d'une sécheresse liée à El Niño. L'Inde, elle aussi, anticipe une baisse d'environ 4 % de ses volumes récoltés, en raison de précipitations trop irrégulières.

Les pays importateurs à faible production, tels que le Bénin, la Guinée et la Côte d'Ivoire, subissent de plein fouet les conséquences de cette inflation. L'augmentation drastique du prix de cette denrée essentielle pèse lourdement sur le coût de la vie et risque d'aggraver les problèmes de malnutrition et de famine.

**Cette tendance haussière des prix semble devoir persister.** Le gouvernement indien envisage de maintenir sa politique pour les cinq prochaines années, et le phénomène météorologique d'El Niño n'est pas encore terminé. En conséquence, la Banque mondiale anticipe des niveaux de prix élevés pour toute l'année 2024. ■



Prix du riz à l'exportation et exportations indiennes



## Zoom sur les marchés financiers

Depuis le début d'année 2024, les marchés financiers ont continué d'anticiper un scénario rose. Ils anticipent un atterrissage en douceur de la croissance et un retour de l'inflation vers la cible à 2 % des Banques centrales. Ils ont été confortés par les derniers indicateurs économiques confirmant la baisse de l'inflation et la résilience de l'économie américaine. Toutefois, le degré très élevé d'incertitude incite à la prudence. En effet les risques financiers restent bien présents et pourraient se matérialiser dans un contexte de taux d'intérêt élevé et de niveaux de dette très importants. Fin janvier, des inquiétudes ont d'ailleurs de nouveau émergé sur la viabilité financière d'une banque régionale américaine (New York Community Bancorp-NYCB).

### ► Actions

En janvier, les actions ont poursuivi leur hausse, atteignant des niveaux historiques aux États-Unis ainsi qu'en Europe. **L'Eurostoxx50 a progressé de 2,8 %, le CAC40 de 1,5 % et le S&P500 américain de 1,6 %.** Outre les attentes de baisse de taux d'intérêt, les marchés européens ont profité de la publication de bons résultats dans le secteur du luxe tandis que les valeurs américaines continuent de profiter de l'engouement pour l'intelligence artificielle.

**La concentration des performances boursières sur quelques entreprises d'un même secteur accroît également les risques,** les grands groupes technologiques pesant dorénavant pour plus de 30 % de l'indice américain. En France, trois groupes (LVMH, L'Oréal et Hermès) comptent pour 34 % du CAC40 et près de 20 % de l'Eurostoxx50.

### ► Taux d'intérêt

Sur le marché obligataire, **après le rallye de fin 2023, les taux d'intérêt à 10 ans ont légèrement rebondi en janvier** (de l'ordre de 10 points de base). Les Banquiers centraux se sont employés à atténuer les attentes des marchés en matière de baisses de taux tandis que le regain de craintes sur les banques régionales américaines a entraîné une baisse des taux d'intérêt à long terme américains sur les derniers jours du mois.

### ► Matières premières

Après avoir atteint des niveaux records, le cours de l'or s'est replié de 1,1 % en janvier. Le prix du pétrole a augmenté de 6,1 %, porté par les perturbations d'approvisionnement provoquées par les attaques en Mer rouge. ■



## Principales données financières

		31/01/2024	29/12/2023	Variation mensuelle	Variation depuis le début de l'année
OBLIGATIONS D'ÉTAT	Taux 10 ans français	2,66 %	2,56 %	0,10 pp	0,10 pp
	Taux 10 ans allemand	2,16 %	2,03 %	0,13 pp	0,13 pp
	Taux 10 ans américain	3,95 %	3,87 %	0,08 pp	0,08 pp
INDICES ACTIONS	Cac 40	7 657 pts	7 543 pts	1,5 %	1,5 %
	Eurostoxx 50	4 648 pts	4 522 pts	2,8 %	2,8 %
	S&P 500	4 846 pts	4 770 pts	1,6 %	1,6 %
MATIÈRES PREMIÈRES	Once d'or	2 048,4 \$	2 071,8 \$	- 1,1 %	- 1,1 %
	Baril de pétrole	81,7 \$	77,0 \$	6,1 %	6,1 %

pp : points de pourcentage

Sources : Bloomberg, SMABTP

## Nos orientations

*Les unités de compte sont des supports dont la valeur est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers et présentant un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

En janvier, les OPC investis en actions des marchés européens et américains ont progressé. Ils ont continué de profiter de l'optimisme dont font preuve les investisseurs depuis plusieurs semaines, soutenus par le net ralentissement de l'inflation et par la perspective de la fin du resserrement monétaire de la BCE et de la Fed. Le fonds support de **BATI ACTIONS INVESTISSEMENT** s'est ainsi apprécié de + 2,58 % en janvier. Les fonds profilés ont également profité en partie du mouvement avec des performances de + 0,44 % pour **BATI PRUDENT**, + 0,78 % pour **BATI ÉQUILIBRE** et + 1,45 % pour **BATI EXPANSION**. A l'inverse, les fonds investis dans les petites et moyennes capitalisations, dans le secteur immobilier, dans les entreprises dites « de croissance » ou encore dans les pays émergents ont accusé des reculs en janvier, après leur très fort rallye de fin d'année.

De nombreux risques persistent actuellement : ralentissement économique, risque de stagflation, endettement excessif, risques géopolitiques. Les marchés pourraient donc renouer avec une volatilité plus élevée provoquant des mouvements de correction pouvant être sévères. Ces périodes sont propices aux exagérations, qui

dans une perspective de long terme, pourront être mises à profit progressivement pour initier ou compléter des positions en actions et en obligations privées. En attendant, compte tenu des niveaux de valorisation actuels des marchés financiers, il convient de faire preuve de prudence et de privilégier les fonds moins exposés aux marchés actions (**BATI PRUDENT**, **BATI ÉQUILIBRE**, **BATI ACTIONS OPTIMUM**) ou de souscrire à l'option **A CONTRARIO** qui permet de déclencher des arbitrages vers **BATI ACTIONS INVESTISSEMENT** lors des phases baissières.

Concernant les OPC obligataires et en particulier **BATI CRÉDIT PLUS**, la fin du mouvement de hausse des taux rend ces fonds moins attractifs qu'il y a quelques semaines, du fait d'un portage moins élevé. En fonction de l'évolution de niveaux de taux des marchés obligataires, ces fonds pourraient à nouveau présenter des perspectives d'investissement intéressantes. ■

*Les performances affichées sont celles des OPC (source Europerformances), elles ne tiennent pas compte des frais liés aux supports sur lesquels ils sont souscrits. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.*



### Investissez sur les marchés financiers avec la gestion déléguée

Vous souhaitez investir sur les marchés financiers mais vous ne savez pas comment faire ? Le groupe SMABTP propose désormais la gestion déléguée sur son contrat d'assurance vie BATI épargne.

Après avoir défini votre profil d'investisseur et vos objectifs avec votre conseiller, vous aurez juste à sélectionner votre orientation entre prudent, équilibré et dynamique. SMABTP prendra ensuite les décisions d'investissement à votre place conformément à l'orientation de gestion que vous avez choisie. Votre assureur effectuera la sélection des supports et pourra également effectuer des arbitrages afin de toujours respecter l'orientation de gestion que vous avez choisie. Un reporting régulier vous informera des actions engagées en matière d'investissement.

**Renseignez-vous sur la gestion déléguée auprès de votre conseiller Vie du groupe SMABTP.**



SMAVIE BTP - SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS  
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - Entreprise régie par le Code des Assurances  
775 684 772 RCS Paris - Siège social et Direction Générale, 8 rue Louis Armand, 75738 Paris cedex 15

*Ce document non contractuel a été réalisé à titre d'information et ne constitue pas un conseil d'investissement. Les opinions qui y figurent reflètent le sentiment de la direction des investissements de SMABTP au moment de sa parution et sont susceptibles de changer sans avis préalable. Elles ne sauraient constituer un quelconque engagement garanti de la part de SMABTP.*

*Le détail de l'ensemble des principaux risques encourus des OPC figure dans leur prospectus. Il est rappelé qu'il vous appartient de vérifier l'adéquation de l'investissement avec votre situation patrimoniale et personnelle. Avant tout investissement, il est impératif de consulter le prospectus et le DICI de chaque OPC disponible sur le site de l'AMF [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)*

Analyses rédigées par la Direction des Investissements de SMABTP